COMITE REGIONAL ULM



Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire 2026,
- statuant sur l'exercice 2025 -
Le 7 mars 2026 – Bistrot de La Varenne à Ambrières-les-Vallées - Mayenne

ACCUEIL DES PARTICIPANTS

Le président Jack Gaudin ouvre la séance à 10h00 et remercie de leur présence :
- les présidents de clubs, les gérants d'OBL et les licenciés.
- la FFPLUM représentée par Bernard Masson. Didier Marie est excusé.
- la DSAC Ouest représentée par Emmanuel Siebert et Amaury Gonçalves
- les membres du Comité Régional présents : David Morin, Charlotte Ollive, Jean-Marc Pernot, Jean-Sébastien Siette, Marielle Fouqué. Laurent Borsier est excusé.

Nous dénombrons 16 structures (OBL ou Associations) représentées lors de cette Assemblée Générale sur 45 structures affiliées FFPLUM dans notre région en 2025. Ces représentants rassemblent 47 voix sur un potentiel de 119.

PRESENTATION DE LA NOUVELLE EQUIPE DU COMITE REGIONAL :

Jack Gaudin, président – **David Morin** , vice-président - **Charlotte Ollive**, secrétaire générale – **Jean-Marc Pernot**, trésorier – **Jean-Sebastien Siette**, webmaster – **Laurent Borsier** – **Marielle Fouqué** –

Le travail du comité se fait en doublon. Deux personnes pour chaque pôle (administratif- femmes jeunes et évènementiel -communication informatique - direction).

RAPPORT MORAL :

Le rapport moral est présenté pour l'année écoulée. La proportion de femmes licenciées reste très faible, seulement 4.25%. Le nombre de licenciés FFPLUM dans notre région continue de baisser avec la perte de 60 adhérents (1058 adhérents au 31/12/2025). Nous dénombrons 66 instructeurs (8 instructeurs supplémentaires par rapport à 2024).



La grande majorité des licenciés pilotent des multiaxes (62.57%). Ensuite viennent les pilotes de paramoteurs, plus d'un quart (27.4%). Les pilotes de pendulaires et d'autogires représentent respectivement 11.43% et 11.72%. A la marge nous trouvons ceux qui sont licenciés aérostats (0.37%) et les hélicoptères (1.41%).

Le nombre total de machines a encore diminué (-61) par rapport à 2024.
Les paramoteurs, pendulaires et multiaxes ont été moins nombreux. Contrairement aux autogires et hélicoptères qui ont légèrement augmenté. Les aérostats absents dans la région depuis trois ans sont à nouveau présents (2 machines).

Le nombre de structures par département est très inégal (de 7 à 15). La Vendée est la plus riche.

Au niveau national, nous constatons malheureusement des accidents mortels chaque année. D'après les rapports du BEA, la grande majorité est due à une perte de contrôle en vol. D'où l'importance de réactualiser chaque année ses compétences avec la Remise en Vol (Rev) financée à hauteur de 50€ par la fédération.

En 2025 le Comité Régional a organisé une journée de formation sur la sécurité des vols le 8 novembre 2025 à Luçon. Les retours sont très positifs et l'expérience devrait être renouvelée en 2026.

Le Comité Régional a subventionné un Plum'dej et la participation d'une jeune fille pour le Tour Jeunes. Nous rappelons que chaque année nous pouvons aider à hauteur de 400€ par équipage pour cet évènement (maximum deux équipages). Ne pas hésiter à en faire la demande.

QUESTIONS DES PARTICIPANTS ET VOTE SUR LE RAPPORT MORAL 2025

Après quelques questions et échanges sur le rapport moral avec les structures représentées, nous passons au vote.
Exprimés (présents et représentés) : 47 voix.

	Contre	Abstention	Pour
Résultats	0	0	47

Le rapport moral 2025 est adopté.

RAPPORT FINANCIER 2025

Le trésorier Jean-Marc Pernot présente la situation financière du Comité Régional:

- Résultat de l'exercice au 31/12/2025 : - 400.89€

Le Comité n'est pas en déficit mais a pu puiser dans les excédents des années précédentes.

Il a versé 3226.90€ de subventions qui représentent la grande majorité de ses dépenses.

QUESTIONS DES PARTICIPANTS ET VOTE SUR LE RAPPORT FINANCIER :

Pas de questions

Nous passons au vote :
Exprimés (présents et représentés) : 47 voix.

	Contre	Abstention	Pour
Résultats	0	0	47

Le rapport financier 2025 est adopté.

AIDES FINANCIERES DU COMITE REGIONAL

Le Comité Régional subventionne à hauteur de 150€ pour l'organisation des journées à thème (jeunes, femmes, handi'vol, plum'dej…). Ne pas hésiter à en faire la demande.

Il propose 50€ par personne et par évènement (maximum 10 personnes) pour un vol de mise en garde, dans la limite de deux évènements par an dans la région.

La liste des subventions n'est pas exhaustive. Ne pas hésiter à faire une demande auprès du Comité qui statuera.

COMITE REGIONAL ULM



Aide financières 2025 du Comité Régional (non cumulables sauf jeunes)	
Participation au Championnat de France	100 €
Femme brevetée dans l'année	200 €
Personne en situation de handicap breveté dans l'année	200 €
Jeune (- de 25 ans) breveté dans l'année	150 €
Jeune (- de 25 ans) examen théorique obtenu	50 €
Vol initiation BIA obtenu (convention avec club)	20 €
Renouvellement qualif instructeur bénévole	200 €

EVENEMENTS A VENIR :

- Journée mécanique le 28 mars 2026 à l'aérodrome de Saumur. 35€ par personne.
- Rassemblement inter-régional ULM et sports mécaniques du 10 au 12 juillet 2026 à Fontenay-le-Comte.
- Tour jeunes ULM : départ et retour à La Tranche-sur-Mer du 10 au 19 juillet 2026 Avec une étape à Fontenay-Le-Comte le samedi 11 juillet (en même temps que la rassemblement inter-régional).

AIDES DE LA FFPLUM :

La fédération propose la subvention Chrysalide de 1500€ pour aider les clubs à remettre en état une machine.

COMITE REGIONAL ULM



ASSEMBLEE GENERALE FFPLUM :

Samedi 11 avril 2026 à DGAC : Direction Générale de l'Aviation Civile.
Plusieurs postes sont à pourvoir au Comité Directeur. Ne pas hésiter à candidater.

INTERVENTION FFPLUM

Bernard Masson, représentant de la FFPLUM, rappelle l'importance des zones.
En 2025, 51 intrusions ont été constatées. Il est indispensable de préparer son vol, même local, en utilisant le seul site officiel : Sofia Briefing.

INTERVENTION DGAC OUEST

Amaury Gonçalves présente les adresses à qui transmettre les différentes demandes. On peut retrouver ses informations sur le site du Comité Régional.

Emmanuel Siebert, Délégué Pays de Loire chez Direction Générale de l'Aviation Civile, rappelle l'importance de respecter les zones à éviter (entourées en bleu sur les cartes VAC). Certaines associations de riverains sont très actives et luttent contre les nuisances des aéronefs. Elles peuvent aller jusqu'à obtenir les fermetures de bases ULM ou d'aérodromes. Ne donnons pas d'eau à leur moulin et prenons nos responsabilités en évitant de survoler ces zones.

CONCLUSION DE L'AG

Le Président clôture l'Assemblée Générale et remercie l'assistance pour sa participation en souhaitant à chacun une excellente saison de vols en ULM.

La séance est levée à 13h00.

COMITE REGIONAL ULM

Jack Gaudin
Président de séance



Charlotte Ollive
Secrétaire de séance



COMITÉ RÉGIONAL U.L.M. des PAYS DE LA LOIRE
6 rue Jean Hiver 85180 Luçon Tél : 06.21.40.43.18
(Association Loi 1901, Agrément Ministère des Sports 84-5-113)
SIRET : 488 154 568 00023
http://ulmpaysdelaloire.ffplum.com